

- PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN -



Bilan de la concertation réglementaire
17 MARS → 20 SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE

Les chiffres clés et le calendrier de concertation.

[Page 7](#) →

2. CONTEXTE

2.1 - Le processus de concertation

[Page 11](#) →

2.2 - La concertation volontaire et réglementaire

[Page 11](#) →

2.3 - L'équipe projet du Parc

[Page 12](#) →

2.4 - Le Parc, son périmètre et son projet de rénovation urbaine

[Page 12](#) →

2.5 - Le calendrier

[Page 16](#) →

3. MODALITÉS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION

3.1 - La démarche de concertation

[Page 19](#) →

La stratégie de la concertation

Les entretiens d'acteurs

3.2 - Les mesures de communication mises en place

[Page 20](#) →

3.3 - Le détail des dispositifs

[Page 20](#) →

4. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE (RIVERAINS, USAGERS DU SITE...)

Synthèse des échanges - les contributions et les ajustements suite aux phases participatives

[Page 31](#) →

5. ANNEXES

5.1 - Annexe n°1 : Entretiens d'acteurs locaux pour formalisation de la stratégie de concertation

[Page 35](#) →

5.2 - Annexe n°2 : les questions reçues et les réponses apportées durant toutes les actions de concertation et d'information	Page 40 →
Interventions des participants sur la thématique « Habitat »	
Interventions des participants sur la thématique « Equipements publics »	
Interventions des participants sur la thématique « Mobilité »	
Interventions des participants sur la thématique « Les espaces publics et récréatifs, mobilier urbain et espaces verts »	
Interventions des participants sur des thématiques « autres »	
5.3 - Annexe n°3 : Mesures de communication	Page 45 →
5.4 - Annexe n°4 : Pages internet dédiées	Page 47 →
5.5 - Annexe n°5 : Affiches de communication du projet et lettre d'information	Page 49 →

1^{ÈRE} PARTIE

PRÉAMBULE.



Le secteur du Parc est un secteur d'habitat social qui a fait l'objet d'un travail partenarial entre CDC Habitat, la ville de Vernouillet, GPS&O et tous les acteurs de terrain dans le cadre d'un renouvellement urbain souhaité pour améliorer le confort des habitants-locataires.

En dehors de la géographie nationale de la Politique de la Ville, le quartier du Parc a fait l'objet d'une attention particulière des acteurs institutionnels pour mobiliser et permettre d'atteindre une opération d'envergure et de qualité. Le projet du Parc est formalisé dans trois délibérations votées par le Conseil communautaire en date du 22 septembre 2022 : la convention financière avec le Département des Yvelines, le protocole de gouvernance et le programme des aménagements publics.

La Ville de Vernouillet et Grand Paris Seine et Oise poursuivent l'objectif de désenclaver et développer le Parc au bénéfice d'une solidarité des territoires. Les bailleurs sociaux se sont mobilisés pour l'amélioration du cadre de vie des habitants – locataires tout en co-intervenant pour changer l'image du Parc et intervenir sur plusieurs thématiques. Le Département des Yvelines, ayant engagé une politique volontariste en faveur de la rénovation urbaine dans le cadre du dispositif PRIOR'Yvelines, accompagne les collectivités dans le renouvellement urbain du Parc.

La concertation s'est inscrite avec la volonté de partager avec l'ensemble des habitants,

les grands objectifs et enjeux liés à la transformation de ce quartier, et de recueillir les avis et remarques afin d'ajuster, le cas échéant, le projet avant sa mise en œuvre opérationnelle.

Ce bilan permet de présenter les divers éléments portés à la concertation ainsi que les modalités de communication et d'échanges en direction des habitants. Enfin il regroupe de manière synthétique toutes les contributions apportées dans le cadre de la concertation sur le parc.



Les chiffres clés et le calendrier de la concertation

Afin d'inclure les habitants dans le projet du Parc, différents temps d'échanges ont été menés pour informer la population et apporter les contributions des habitants au projet urbain.

Cette concertation s'est déroulée en une phase active et intense durant 8 mois. Celle-ci a permis de réaliser des actions en direction de différents publics cibles, à différents moments de la journée pour améliorer la représentativité des habitants et développer des contributions aussi précises que possible.

- Réunion publique de lancement de la concertation, 15 février 2022, **+50 participants**. Présenter les objectifs de la démarche et les modalités de la concertation ;
- Ouverture des registres papier et en ligne, 11 avril 2022 ;

- Construction d'une maquette en 3 dimensions avec les enfants de l'école Annie Fratellini et animation d'ateliers, 31 mars et 21 avril 2022, **+ 8 classes** ;
- Porte-à-porte des locataires du Parc, semaine du 12 avril 2022, **+180 locataires** ;
- Temps de rencontre en pied d'immeuble, 13 et 14 avril 2022, **+ 50 participants** ;
- Temps d'échange autour des thématiques du commerce et de la jeunesse, 11 et 17 mai 2022, **+ 25 participants**
- Temps de rencontre à l'occasion des Terrasses d'été, 12 et 13 juillet 2022, **+160 participants** ;
- Réunion publique de restitution, 2 juillet 2018, **+50 participants**.

Plus de 700 contributions
Plus de 600 participants



2^{ÈME} PARTIE

CONTEXTE.



2.1 - Le processus de concertation

- Pour le lancement du projet du Parc et afin de respecter les modalités d'une concertation prévue à l'article L. 103-2 du **code de l'urbanisme**, la Ville de Vernouillet et Grand Paris Seine et Oise ont déroulé une programmation d'action de concertation, de communication et d'information du public sur une période intensive de 8 mois.

Cette configuration a été mise en place pour mobiliser les acteurs du quartier et les habitants – locataires durant un temps court avec de nombreuses actions, dont certaines innovantes. Elle a également permis de bénéficier du coup-parti en donnant le calendrier des actions en avance à tous les habitants.

La concertation vise à :

- Informer et communiquer sur le projet ;
- Etablir un diagnostic partagé. Traitclair a déjà rencontré un certain nombre d'acteurs ;
- Faire adhérer les habitants au projet du Parc, toutes cibles confondues ;

- Concerter et faire participer tous les publics, y compris ceux les plus éloignés ;
- Intégrer les contributions des habitants dans le projet du Parc ;
- Enrichir la conception du projet par l'expertise d'usage des habitants et des acteurs locaux ;
- Éclairer le choix des techniciens et des élus ;
- Faire remonter les remarques et les questions des habitants, y compris sur les travaux.

Le processus de la concertation a été suivi par tous les acteurs avec la constitution d'une équipe projet et de rencontres régulières pour la bonne mise en place de la concertation.

2.2 - La concertation volontaire et réglementaire

Le Conseil communautaire de Grand-Paris-Seine-et-Oise a approuvé par la délibération du 22 septembre 2022 les objectifs poursuivis pour l'aménagement du Parc.

En amont, la délibération du Conseil communautaire du 15 mars 2022 a approuvé les objectifs de l'opération de renouvellement urbain et les modalités de concertation conformément à l'article L. 103.3. du code de l'urbanisme :

- La création d'un dossier de concertation comprenant la délibération, un plan de situation, le périmètre de concertation, une notice explicative des objectifs et enjeux du projet ;
- La mise à disposition d'une présentation du projet et d'un registre numérique sur le site internet de la Communauté urbaine ;
- La mise à disposition d'un registre papier côté et signé à la mairie et au centre social Les Résédas au sein du quartier du Parc ;
- L'organisation d'une exposition au centre social Les Résédas présentant le projet de renouvellement et une maquette ;
- L'organisation de deux ateliers participatifs avec les habitants et de deux animations en pied d'immeubles avec restitution en réunion publique.

La concertation a été mise en place en deux temps sans incidence sur l'organisation et les objectifs :

- Une concertation volontaire, anticipatrice dès le 1er février 2022 et notamment par la mise en place de la réunion publique de lancement. Elle a permis de donner le ton de la concertation, les objectifs, les enjeux et le calendrier ;
- Une concertation réglementaire qui regroupe toutes les actions de concertation mises en œuvre après le 22 février 2022.

2.3 - L'équipe projet du Parc

La ville de Vernouillet s'engage au titre de son rôle de garante de la mise en œuvre de la stratégie territoriale et en sa qualité de maître d'ouvrage des équipements publics (écoles, centre social) du Parc.

GPS&O est l'intercommunalité engagé au titre de ses compétences (politique de la ville, aménagement et urbanisme, espace public et voirie et habitat) et en sa qualité de maître d'ouvrage sur les espaces publics du Parc et ses voiries.

CDC Habitat Social intervient en tant que maître d'ouvrage des opérations de démolition, de résidentialisation et de réhabilitation ainsi qu'aménageur de l'opération centralité.

Logirep s'engage en sa qualité de maître d'ouvrage des opérations de résidentialisation et de réhabilitation de son patrimoine bâti sur le secteur du projet.

Le Département des Yvelines s'engage au titre de la politique départementale de rénovation urbaine qu'il porte en sa qualité de co-financeur des opérations de renouvellement urbain.

Traitclair - L'agence de concertation et de participation citoyenne s'attachant à intégrer les habitants au projet urbain. L'agence favorise une dynamique citoyenne autour des projets de territoire et répond aux ambitions portées par la Ville de Vernouillet et GPS&O. La démarche s'appuie sur une participation citoyenne renforcée grâce à des formes d'implication complémentaires : aller-vers, temps d'appropriation, ateliers de réflexion, etc.

2.4 - Le Parc, son périmètre et son projet de rénovation urbaine

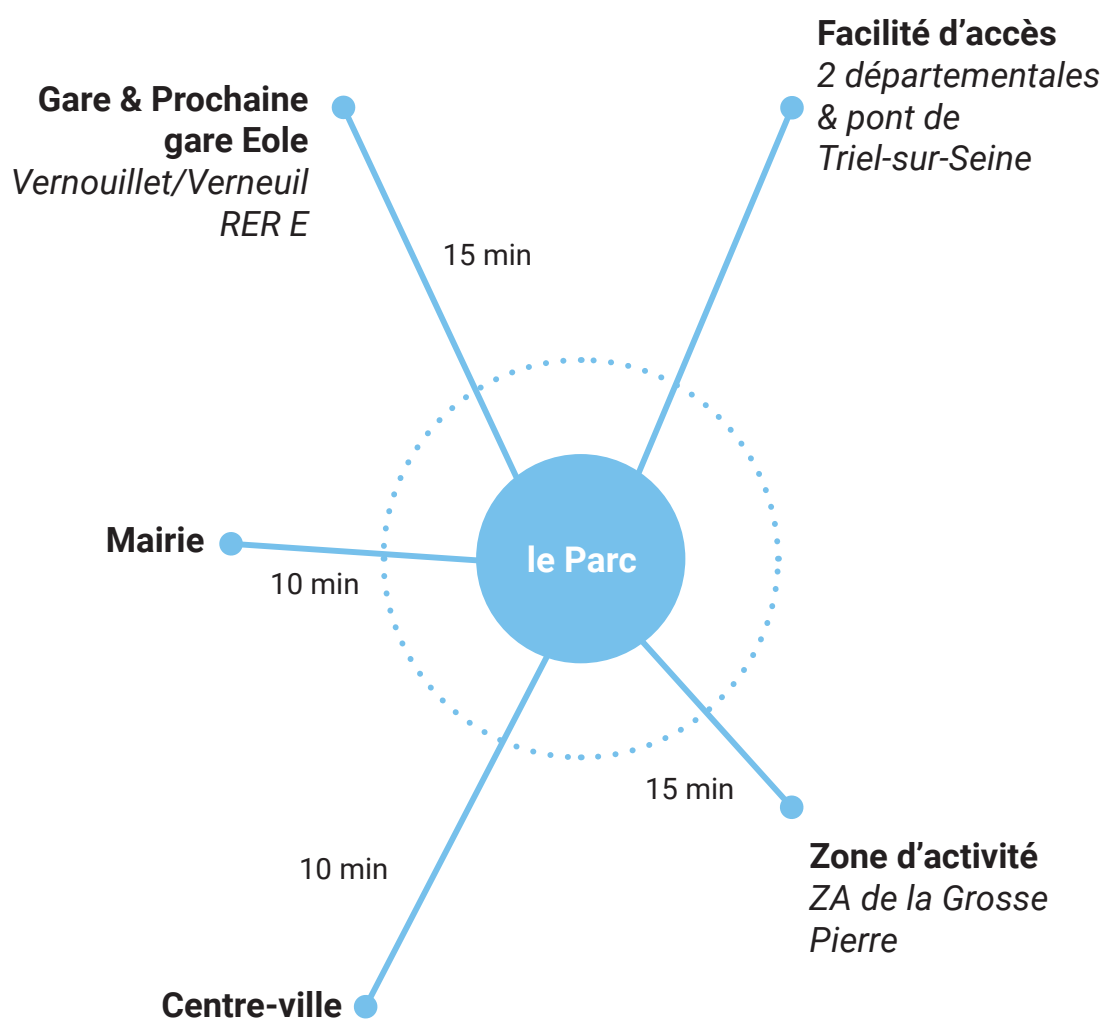
Le quartier du Parc

La Ville de Vernouillet est située dans le département des Yvelines sur une surface de 6.48km² avec une population de 10 104 habitants en 2019. Un quartier d'habitat social, le quartier du Parc, est situé au nord-ouest de la commune à proximité immédiate de Verneuil-sur-Seine.

Le quartier du Parc à Vernouillet est un ensemble présentant un besoin de renouvellement et de rénovation urbaine, inauguré en 1956. Regroupant 2482 habitants dans 880 logements (dont plus de 93% sont des logements sociaux), il représente près d'1/3 de la population vernolitaine. Par ailleurs, plus d'1/3 de ses habitants ont moins de 25 ans ce qui se traduit par une grande population de jeunes.

L'ensemble urbain présente des atouts, par la présence de plusieurs équipements publics municipaux, principalement scolaires et sociaux, ainsi que sa forte qualité paysagère. La présence d'arbres et de végétalisation offre les atouts d'une cité-jardin : ceux-ci doivent être mis en valeur, car le quartier témoigne de dysfonctionnements comme le vieillissement des logements, une perte de dynamisme du pôle commercial et des difficultés dans l'organisation de l'espace public. Ceux-ci sont en grande partie à l'origine du projet de rénovation urbaine.

Le site se démarque par sa localisation, à un positionnement privilégié à 15 minutes à pied du centre-ville de Vernouillet et de Verneuil, à 15 minutes de la Zone d'Activité de la Grosse Pierre (ZA), et surtout à 10 minutes de la gare actuelle de Vernouillet et de la future gare du RER E qui reliera Vernouillet au centre de Paris en moins de 30 minutes.



Le périmètre du site

Le site se caractérise par une proximité aux centres-villes de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet. Il est composé d'une morphologie typique des quartiers d'habitat social de la fin

des années 1950 et ne correspond plus aux usages actuels des habitants. Des conflits d'usages sont donc présents entraînant des conflits entre les habitants du quartier.



Les enjeux et objectifs de la rénovation urbaine

Plusieurs constats guident la façon dont l'équipe projet a défini le projet de rénovation urbaine.

- **Des circulations au sein du Parc compliquées et peu lisibles** à cause des nombreuses impasses et d'une morphologie urbaine ancienne et peu adaptée aux usages récents

Désenclaver le quartier et le rendre accessible à tous pour toutes les mobilités des usagers avec de nouvelles trames viaires et piétonnes

- **Un pôle commercial à rénover** (en conservant la supérette et les petits commerces)

Créer une centralité attractive en confortant la polarité commerciale avec une supérette agrandie et des cellules commerciales pour les commerces existants

- **Présence d'un nombre conséquent de logements vieillissants** et d'un patrimoine ancien sur le Parc ;

Poursuivre la réhabilitation et la résidentialisation du patrimoine des bailleurs sociaux

- **Une mixité sociale à améliorer** et à développer sur le Parc pour attirer des profils plus divers et pluriels

Proposer une offre de logement plus diversifiée au sein du Parc

- **Une population en attente d'aménagements adaptés** aux besoins spécifiques de chaque génération

Améliorer la mixité sociale avec des espaces plus adaptés aux usages de tous

Ce projet répond donc à des objectifs précis et des contraintes particulières. Il permettra de renforcer le maillage viaire, de créer de la mixité sociale, de diversifier l'habitat et de soutenir l'activité commerciale.

100%
DES HABITATIONS VONT ÊTRE RÉHABILITÉES

pour consommer moins d'énergie (environ 32% en moins)

ET RÉSIDENTIALISÉES

pour améliorer le cadre de vie

200
NOUVEAUX LOGEMENTS

pour privilégier la mixité



RÉGROUPEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ANNIE-FRATellini SUR UN MÊME SITE

pour faciliter le quotidien des familles



DÉPLACEMENT DU CENTRE SOCIAL

pour créer un équipement plus ouvert et accueillant



NOUVELLE TRAME VIAIRE ET CRÉATION DE PLACES DE PARKING

pour ouvrir le Parc sur la ville et retrouver des îlots à échelle humaine



AMÉNAGEMENT D'ESPACES DE JEUX ET DE DÉTENTE

pour les enfants et les familles du Parc

2.5 - Le calendrier

Le calendrier de la concertation répond à plusieurs ambitions :

- 1. Des actions de concertation construites par une expérience du site** : Traitclair ainsi que toute l'équipe projet ont eu à cœur de préparer des actions en lien direct avec les publics cibles de la concertation. Les supports de la concertation ont donc eu le souci d'être pédagogique, ludique et spécifique au public rencontré ;
- 2. Privilégier un aller-vers les habitants – locataires du Parc** : Pour améliorer le contact avec les habitants – locataires, la principale ambition a été de porter le dialogue et l'échange directement vers les principaux contributeurs. Cette démarche permet d'améliorer la visibilité des actions de concertation et de toute l'équipe projet ;
- 3. Réaliser une communication et une information du projet dans le prolongement de la concertation** : Informer sur le projet Parc ainsi que le programme de travaux ;

Répondre aux interrogations tout en mobilisant autour des dates des actions pour accroître la présence des publics et rendre compte des avancées avec tous les participants.



3^{ÈME} PARTIE

MODALITÉS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION.



3.1 - La démarche de concertation

1. La stratégie de la concertation

L'élaboration de la stratégie de concertation est un préalable à la mise en œuvre de la démarche de concertation. La stratégie a été validée par les élus au cours d'un comité de pilotage le 12 janvier 2022

Elle émerge de l'analyse du contexte et des premières rencontres de l'agence Traitclair afin de définir les enjeux et orientations du projet de concertation. La stratégie de concertation a l'ambition de prendre en compte de manière large les contributions des habitants et de préparer une feuille de route programmatique pour le secteur sur toutes les thématiques à explorer, définies par les maîtres d'ouvrages ainsi que les contributeurs.

La restructuration et la rénovation du Parc doit partir de sa base, et la stratégie de la concertation souhaite répondre à ses objectifs :

- Informer le public sur le projet et les dispositions législatives ou réglementaires applicables ;
- Permettre à la population de formuler des observations et propositions ;
- Rendre-compte des différents éléments issus de la concertation (réunion de clôture, bilan de la concertation).

2. Les entretiens d'acteurs

En préparation de la démarche de concertation, des entretiens d'acteurs ont été menés dans le but de saisir des éléments clés issus des acteurs locaux. 12 entretiens ont été réalisés durant 4 temps identifiés le 14 décembre 2022 sur une journée :

- Référent propreté à la Ville de Vernouillet
- Responsable Jeunesse/sport à la Ville de Vernouillet et au secteur du Parc
- Service Politique de la Ville, Ville de Vernouillet
- Association Les Artskids
- Président du Club d'athlétisme de Vernouillet
- Président de l'AAV - Association artistique de Vernouillet
- Agence de CDC Habitat (responsable de site et gardien)
- Président des Restos du coeur
- Mme. Cailliaux, Habitante de Vernouillet et prestataire pour des associations
- Mme. Racine, habitante du quartier du Parc
- Mme. Rodes, Enseignante
- Membre de l'association ECVTT

La restitution de ces entretiens est présente en annexe du présent bilan.

3.2 - Les mesures de communication mises en place

La Ville de Vernouillet et GPS&O ont adopté des mesures de communication afin de faire connaître les temps et les actions de concertation à destination des riverains du projet, des habitants de la commune et également des citoyens de l'agglomération. Ces mesures de communication, ont pris la forme d'une communication en ligne et dans les magazines municipaux et de GPS&O à destination des habitants. Les modalités de la communication sont les suivantes :

Voici ci-dessous les liens en direction des deux sites internet :

Ville de Vernouillet : page du projet sur laquelle sont disponibles les actualités de la concertation, du projet et tous les supports diffusés en concertation ainsi que les comptes-rendus des séances.

<https://www.mairie-vernouillet.fr/bienvenue-a-vernouillet/toute-l-actualite/un-nouveau-visage-pour-le-parc>

GPS&O : page du projet

<https://gpseo.fr/communaute-urbaine/decouvrir-le-territoire/un-nouveau-visage-pour-le-quartier-du-parc-vernouillet>

Des publications sur les réseaux sociaux ont été produites (Facebook notamment) comme invitations aux temps participatifs. Celles-ci sont émises une dizaine de jours avant la réalisation des actions afin de mobiliser le public et de mettre en lumière la participation du Parc sur le réseau social à travers la communication externe de GPS&O ou de la ville de Vernouillet.

3.3 - Le détail des dispositifs

Réunion publique – 12 février 2022

(École Annie Fratellini, 16 Bd de l'Europe, 78540 Vernouillet)

Participants :

- Environ 50 personnes.

Intervenants :

- **M. le Maire de Vernouillet** - Pascal Collado
- **CDC Habitat** - Julien Solo, Directeur de programmes adjoint
- **CDC Habitat** - Louis Tocqueville, Responsable de programme / projets urbains
- **Traitclair** – Romain Moreau, Directeur de projets

Objectifs :

- Présenter les grands objectifs du projet, le calendrier et la méthode de concertation
- Présenter les contraintes du site
- Aborder tous les thèmes de la rénovation urbaine et l'ambition du projet

Déroulé :

Les intervenants de la ville de Vernouillet, de GPS&O, de CDC Habitat et de Traitclair ont présenté le projet de la rénovation urbaine du parc ainsi que la démarche de la concertation devant l'ensemble des participants. Suite à la présentation assurée par les différents animateurs, la parole a été donnée à la salle afin de recueillir les premières interrogations des habitants.

Voici le déroulé complet de la réunion publique:

- Discours d'introduction de M. le Maire
- Présentation du projet
 - *Le périmètre d'étude*
 - *Les enjeux et les objectifs*
 - *Les contraintes du projet*
 - *Les principaux axes d'évolution du projet*
- Présentation de la concertation
 - *La délibération de la concertation*
 - *Les modalités de la concertation*
- Questions – réponses en présence des élus



Ateliers avec les enfants de l'école Annie Fratellini avec une maquette participative – 31 mars et 21 avril 2022 (Ecole Annie Fratellini, 16 Bd de l'Europe, 78540 Vernouillet)

Participants :

- Environ 140 enfants – 8 classes + l'équipe pédagogique

Intervenants :

• **Ville de Vernouillet :**

- M. Collado, M. le Maire de Vernouillet
- Mme. Murano, Directrice de la Politique de la ville et de la Cohésion sociale
- Mme. Bentz, Directrice de la communication
- Mme. Vaur, Directrice de Cabinet

• **GPS&O :**

- Mme. Salmon, Cheffe du service renouvellement urbain
- Mme. David, Cheffe de projets communication

• **TraitClair :**

- M. Katraoui, Directeur conseil
- Mme. Mouttapa, Chargée de projets
- Mme. Giordana, Chargée de projets
- Mme. Brems, Designer illustratrice

• **OKONI :** le prestataire ayant aidé Traitclair pour la réalisation opérationnelle de la maquette

- M. Jehanno, Directeur d'OKONI

• **CDC Habitat :**

- M. Tocqueville, Responsable de programmes

Objectifs :

- Informer et communiquer sur le projet (les réhabilitations, les résidentialisations, les équipements publics...);
- Recueillir les contributions, usages et besoins des enfants et adolescent, du CP au collège;
- Faire adhérer au projet urbain finalisé et convertir les usagers actuels du Parc en acteurs et rapporteur du projet.

Déroulé :

Une maquette participative sur le périmètre et les thématiques du projet de la rénovation urbaine a été réalisée par Traitclair et OKONI pour disposer d'un support innovant, pédagogique et ludique en direction des enfants de l'école Annie Fratellini. Celle-ci a été utilisée pour aborder le champ de la rénovation urbaine et servir d'outil pour des ateliers avec les enfants.

Voici le programme complet du diagnostic :

- Deux présences le matin et deux présences l'après-midi – une heure par atelier
- Temps d'interaction avec une maquette participative
 - 1er temps de travail avec la maquette : aborder chaque thème du projet urbain et en expliquer les grandes lignes.
 - 2ème temps : réalisation de l'agrès technique avec les enfants par rapport au thème précédent.

- 3ème temps : explication par OKONI sur la réalisation de la maquette et des techniques de fabrication (comment la maquette a été faite, en utilisant la visualisation de notre atelier et en expliquant notamment les outils Découpe Laser et Impression 3D)

Porte à porte en direction des locataires du Parc – 11, 12, 13 et 14 avril 2022 (quartier du Parc, Vernouillet)

Participants :

- Environ 180 personnes

Intervenants :

- **Ville de Vernouillet :**
 - MME. Murano, Directrice de la Politique de la ville et de la Cohésion sociale
 - MME. Bentz, Directrice de la communication
- **GPS&O :**
 - MME. Salmon, Cheffe du service renouvellement urbain
 - MME. David, Cheffe de projets communication
- **TraitClair :**
 - M. Katraoui, Directeur conseil
 - MME. Mouttapa, chargé de projets
 - MME. Giordana, chargée de projets
 - MME. Constant, chargée de projets
 - MME. Prioton, chargée de projets

Objectifs :

- Le porte-à-porte est une démarche de concertation efficace pour aller à la rencontre des habitants de manière individualisée, sur un secteur défini.
- Il permet d'engager un premier échange pour présenter le projet et recueillir les premiers avis et besoins des habitants vis-à-vis du projet de renouvellement urbain. En effet, le porte-à-porte sera l'occasion d'administrer un questionnaire aux résidents.
- Suite à cette action, un compte rendu a été réalisé pour préciser le nombre de personnes rencontrées, faire part des questions éventuelles des habitants... De même, une analyse des questionnaires sera transmise.

Déroulé :

Voici le déroulé complet du porte à porte :

Lundi 11 avril, de 10h30 à 17h

- **Bâtiments ciblés :**
 - Rossignols (40 logements) : M. Gomis
 - Bouvreuils (30 logements) : M. Gomis
 - Pinsons (40 logements) : M. Gomis
 - Volubilis (40 logements) : M. Coulibaly

- Pétunias (40 logements) : M. Coulibaly
- Pervenches (90 logements) : M. Peapegaey

Mardi 12 avril, de 10h30 à 17h

- **Bâtiments ciblés :**
 - Résidence Hottot (environ 70 logements) : M. Derrien
 - Coquelicots (60 logements) : M. Peapegaey
 - Mimosas (30 logements) : M. Camara
 - Pâquerettes (30 logements) : M. Coulibaly
 - Hortensias (60 logements) : M. Camara

Mercredi 13 avril, de 10h30 à 12h30

- **Bâtiments ciblés :**
 - Résédas (73 logements) : M. Fofana
 - Pivoine (30 logements) : M. Kipassa
 - Genêt (20 logements) : M. Kipassa

Jeudi 14 avril, de 10h30 à 12h30

- **Bâtiments ciblés :**
 - Dahlias (30 logements) : M. Kipassa
 - Capucines (70 logements) : M. Kipassa
 - Mésanges (20 logements) : M. Fofana

Temps de rencontre en pied d'immeuble, 13 et 14 avril 2022 (face au Lidl, 78 All. des Resedas, 78540 Vernouillet puis devant l'école Annie Fratellini, 16 Bd de l'Europe, 78540 Vernouillet)

Participants :

- Environ 50 personnes

Intervenants :

- **Ville de Vernouillet :**
 - M. le Maire de Vernouillet, Pascal Collado
 - MME. Murano, Directrice de la Politique de la ville et de la Cohésion sociale
 - MME. Bentz, Directrice de la communication
 - MME. Vaur, Directrice de Cabinet
- **GPS&O :**
 - MME. Matahri, Chargée de mission politique de la ville
 - MME. David, Cheffe de projets communication
- **TraitClair :**
 - M. Katraoui, Directeur conseil
 - MME. Mouttapa, chargé de projets
 - MME. Constant, chargée de projets
- **CDC Habitat :**
 - M. Tocqueville, responsable de programmes

Objectifs :

Ces animations sont une façon efficace de partir à la rencontre des habitants et de les mobiliser grâce à une démarche individualisée. Son installation face au Lidl et la sortie d'école suscite la curiosité des habitants et a la capacité d'interpeller un public, qui n'a pas l'habitude de prendre part à la démocratie participative. Traitclair s'assure de rendre l'échange convivial et pédagogique.

- Informer et communiquer sur le projet.
- Faire adhérer les habitants au projet du Parc, toutes cibles confondues.
- Concerter et faire participer tous les publics, y compris ceux les plus éloignés.
- Intégrer les contributions des habitants dans le projet du Parc.
- Faire remonter les remarques et les questions des habitants, y compris sur les travaux.



Déroulé :

- Interpeller/aller vers le public et se présenter.
- Présenter le projet global et engager rapidement l'échange afin de connaître le degré d'information du public et faciliter le dialogue.
- Inviter le public à participer aux animations
 - Panneau d'images de références et de contribution sur le projet urbain (mercredi et jeudi)

- Le panneau d'images de références donne à voir des ambiances et des idées d'aménagement pour le projet global. Les participants ont pu émettre leurs avis sur ce qu'ils apprécient ou non pour chacune des images proposées. Un encart est réservé pour permettre aux participants d'émettre leurs propres idées.

-Panneaux d'expression et de prise de parole des habitants-usagers (mercredi) Les participants ont pu s'exprimer sur un panneau de prise des contributions à travers 5 thématiques qui touchent à l'espace public : « Se déplacer, Se promener » ; « Se réunir » ; « Se détendre, se divertir » ; « Aller à l'école » ; « Faire du sport ». Sur un second panneau, les participants seront invités à s'exprimer librement, en formulant trois idées sur les futurs espaces publics.

-Panneau avec pictogrammes (jeudi) Le panneau avec pictogrammes est un outil pédagogique qui permet de s'adapter aux jeunes publics, par conséquent idéal pour un pied d'immeuble devant l'école Annie FRATELINI. Les participants ont pu s'exprimer sur leurs usages et avis concernant l'école Annie FRATELINI.

- Inviter le participant à répondre au questionnaire flash

Temps d'échange autour des thématiques du commerce et de la jeunesse, 11 et 17 mai 2022 (75, allée des Résédas 78540 Vernouillet)

Participants :

- Environ 25 personnes

Intervenants :

- Ville de Vernouillet :
 - M. le Maire de Vernouillet, M. Collado
 - MME. Murano, Directrice de la Politique de la ville et de la Cohésion sociale
 - MME. Bentz, Directrice de la communication
 - MME. Vaur, Directrice de Cabinet
 - MME Lemonier, en charge du commerce de proximité

- GPS&O :

- MME. David, Cheffe de projets communication

- TraitClair :

- M. Katraoui, Directeur conseil
 - MME. Mouttapa, chargé de projets
 - MME. Giordana, chargée de projets
- CDC Habitat :

- M. Tocqueville, responsable de programmes

Objectifs :

- Informer et communiquer sur le projet (les réhabilitations, les résidentialisations, les équipements publics...)
- Recueillir les contributions, usages et besoins des usagers du centre social, des équipements publics du quartier et plus globalement des habitants-locataires du Parc.
- Faire adhérer au projet urbain finalisé et convertir les usagers actuels du Parc en acteurs et rapporteur du projet.

Déroulé :

Deux ateliers participatifs ont permis de mettre en lumière deux thématiques fortes que les participants souhaitent explorer durant la concertation mettre en lumière : la jeunesse et le commerce.

Voici le programme complet des deux ateliers :

Commerce :

- **Commodités des commerces**
 - Locaux poubelles
 - Espaces techniques
 - Zone de livraison
 - Personnalisation des commerces
 - Usage des trottoirs : terrasses et étalage
 - Devanture
 - Marché et l'usage de la clientèle
 - Spécificités diurnes et nocturnes
- **Le programme du projet et des abords**
 - Que pensez-vous de l'activité commerciale sur le Parc ?
 - Quelle est votre perception de la rénovation du quartier du Parc sur votre commerce ?
 - Pensez-vous que le Parc doit accueillir des activités commerciales plus diverses après le projet ?
 - Pensez-vous que l'installation d'une structure de proximité/restauration (café, restaurant) puisse être favorable au dynamisme du quartier ?
 - Si oui, qu'en est-il de l'inclusivité et de la mixité ?
- **Qualifications de l'espace public**
 - Ilots de chaleur (couverture de bitume des rues et trottoirs)
 - Propreté des espaces extérieurs
 - Encombrants
 - Jets par les fenêtres



- Présence de corbeilles / poubelles
- Transports et de la circulation :
 - Quel est le moyen de locomotion privilégié de votre clientèle ?
 - À quelle fréquence votre clientèle fréquente-t-elle votre commerce ? À quel(s) moment(s) ?
 - Pensez-vous que le développement de cheminement pour les mobilités douces soit nécessaire pour développer l'accès à la centralité commerciale ?
- Questions – réponses en présence des élus

Jeunesse :

- La résidentialisation et ce qui s'y rattache
- La nature et le végétal
- Les cheminements et les abords des logements



Ateliers avec les enfants présents aux terrasses d'été : deux présences le matin et deux présences l'après-midi – une heure par atelier (Complexe Sportif de l'Amandier, Rue du Pépin, 78540 Vernouillet)

Participants :

Environ 160 personnes

Intervenants :

- **Ville de Vernouillet :**
 - MME. Murano, Directrice de la Politique de la ville et de la Cohésion sociale
 - M. Lemonnier, en charge du commerce de proximité
- **GPS&O :**
 - MME. David, Cheffe de projets communication
 - MME. Bumenn, cheffe de projet gestion urbaine de proximité
 - MME. Matahri, chargée de mission Politique de la Ville
- **TraitClair :**
 - M. Katraoui, Directeur conseil
 - MME. Mouttapa, chargée de projets
 - MME. Brems, designer illustratrice
 - MME. Prioton, chargée de projets
- **CDC Habitat :**
 - M. Tocqueville, responsable de programmes

Objectifs :

- Informer et communiquer sur le projet (les réhabilitations, les résidentialisations, les équipements publics...)
- Recueillir les envies, besoins, et usages des enfants et adolescents.
- Faire adhérer au projet urbain et confier aux enfants le rôle de rapporteur du projet à leurs parents.
- Sensibiliser le public jeune aux enjeux climatiques et particulièrement aux déchets.

Déroulé :

JOUR 1 :

Exposition de la maquette et des panneaux :

- Interpeller/aller vers les enfants grâce à des questions autour du cadre de vie et du périmètre projet afin d'insérer le projet dans une réalité.
- Ensuite, se présenter et engager RAPIDEMENT l'échange autour du projet global afin de connaître le degré d'information des enfants et faciliter le dialogue :
- Diriger vers la maquette pour concentrer le court temps d'interaction sur l'élément souhaité ; la maquette va permettre de projeter les publics jeunes sur la finalité du projet urbain.
- Les thèmes :
 - Réhabilitation + résidentialisation
 - Centralité commerciale
 - Équipements publics
 - Mobilités
 - Végétalisation
 - Espaces publics

Initiation au dessin (multi-médiums) :

Autour de la thématique « Dessine ton chez-toi », les enfants ont participé à une initiation aux différents médiums : crayons de couleurs, feutres, fusains, pastels secs, pastels gras, gouache et aquarelle. A l'extérieur, libre du choix d'un ou plusieurs médiums, les enfants ont dessiné leurs chez eux afin de représenter :

- leurs habitudes,
- les personnes qui rythment leur quotidien,
- les activités et scènes de vie de tous les jours...

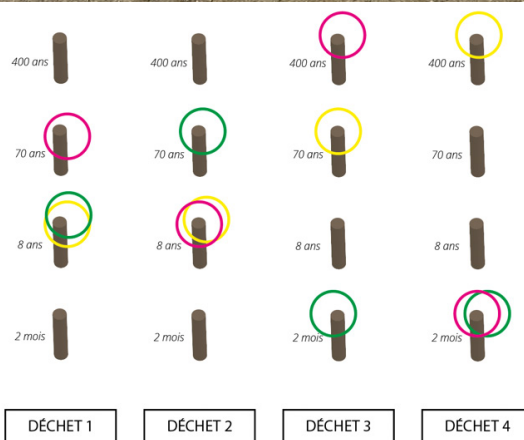
Cette activité a permis d'échanger aux sujets des usages actuels et de ceux souhaités, de permettre aux enfants de partager et enrichir ce récit illustré de leur quotidien entre membres d'une même famille.



Jeux d'adresse et de sensibilisation :

Afin de sensibiliser les enfants aux déchets et au problème récurrent de la gestion des déchets dans le parc, un jeu d'adresse a été organisé, où plusieurs déchets ont été exposés les uns à côtés des autres, et le jeu consistera à deviner le temps de décomposition du déchet (la validation de la réponse se fera en lançant un anneau sur le piquet correspondant à la bonne réponse sur une échelle de temps).

Il s'est effectué en petits groupes grâce à des anneaux de couleurs différents entre les participants.



JOUR 2 :

Exposition de la maquette et des panneaux :

- Interpeller/aller vers les enfants grâce à des questions autour du cadre de vie et du périmètre projet afin d'insérer le projet dans une réalité.
- Ensuite, se présenter et engager RAPIDEMENT l'échange autour du projet global afin de connaître le degré d'information des enfants et faciliter le dialogue :
 - - Quelqu'un connaît la rénovation des bâtiments du Parc ?
- Diriger vers la maquette pour concentrer le court temps d'interaction sur l'élément souhaité ; la maquette va permettre de projeter les publics jeunes sur la finalité du projet urbain.
- Les thèmes :
 - *Réhabilitation + résidentialisation*
 - *Centralité commerciale*
 - *Équipements publics*
 - *Mobilités*
 - *Végétalisation*
 - *Espaces publics*

Podcast « Paroles du Parc » type true story / texte à trou.

Un animateur a lu le texte à trou et a été complété en direct par les enfants afin de recueillir les « paroles du Parc ». Anecdotes et souvenirs rythmeront les échanges. Enregistrés, les prises de parole seront ensuite montées en une courte vidéo. Lors de la prise de voix, une illustratrice fera rapidement un portrait de l'enfant afin d'illustrer les discours.



Vote pour le concours de dessin :

Un vote majoritaire a été organisé, ainsi chacun a disposé de 3 voix et pourra ainsi nuancer sa réponse et répartir comme il le souhaite ses gommettes (3 pour 1 seul dessin, 2 pour 1 dessin et 1 pour un autre, ou une gommette sur ses 3 dessins préférés...)

Jeux d'adresse et de sensibilisation :

Afin de sensibiliser les enfants aux déchets et au problème récurrent de la gestion des déchets dans le parc, un jeu d'adresse a été organisé, où plusieurs déchets seront exposés les uns à côtés des autres, et le jeu consistera à deviner le temps de décomposition du déchet (la validation de la réponse se fera en lançant un anneau sur le piquet correspondant à la bonne réponse sur une échelle de temps). Il s'est effectué en petits groupes grâce à des anneaux de couleurs différents entre les participants.

Réunion de restitution de la concertation – 20 septembre 2022 (Ecole Annie Fratellini, 16 Bd de l'Europe, 78540 Vernouillet)

Participants :

- Environ 50 personnes

Intervenants :

- Ville de Vernouillet :
 - M. le Maire, Pascal Collado
 - MME. Murano, Directrice de la Politique de la ville et de la Cohésion sociale
 - MME. Vaur, Directrice de Cabinet
- GPS&O :
 - MME. Arenou, Conseillère communautaire à la politique de la ville, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
 - MME. Salmon, Cheffe du service renouvellement urbain
 - MME. David, Cheffe de projets communication
- TraitClair :
 - M. Katraoui, Directeur conseil
 - MME. Brems, designer illustratrice
- CDC Habitat :
 - M. Tocqueville, responsable de programmes

Objectifs :

- Informer et communiquer sur le projet (les réhabilitations, les résidentialisations, les équipements publics...)
- Recueillir les contributions, usages et besoins des usagers du centre social, des équipements publics du quartier et plus globalement des habitants-locataires du Parc.
- Restituer les éléments issus de la concertation en direction des participants.

Déroulé :

Suite à un premier temps de rappel du projet et de ses objectifs, le cabinet Traitclair a présenté aux participants les grands retours issus des temps participatifs et comment ces éléments ont été intégrés dans le projet et notamment dans le plan de composition. Un temps d'échanges a ensuite permis de conclure cette concertation en lien avec le projet de rénovation urbaine.

Voici le programme complet de la réunion publique :

- Introduction et prise de parole des élus
- Rappel des grandes lignes directrices du projet
- Retours de la concertation et évolution du projet

- *Les modalités de la concertation*
- *Retours de la concertation sur différentes thématiques (analyse des contributions et de leur intégration ou non au projet)*
- **Évolutions du projet**
- **Les prochaines étapes du projet**
- **Temps de questions/réponses**

4^{ÈME} PARTIE

**CONTRIBUTIONS
DES PARTICIPANTS
À LA DÉMARCHE
(RIVERAINS, USAGERS
DU SITE...).**

Synthèse des échanges – les contributions et les ajustements suite aux phases participatives

La concertation et ses actions participatives ont permis la réalisation d'un suivi complet des contributions des habitants lors des temps de concertation. La concertation dans le Parc a été conçue afin de toucher un maximum d'acteurs et d'habitants. Toutes les actions ont été préparées dans un temps court de 8 mois intense de concertation afin de garder l'attention autour du projet et gérer l'attente des habitants – locataires.

Ces 8 mois ont permis la réalisation de 12 temps de rencontre, d'échange et de dialogue à des différents moments de la journée et de la semaine afin de correspondre autant que possible aux disponibilités des habitants – locataires du Parc. La concertation a montré la volonté d'aller vers tous les publics et de toucher aussi fortement la jeunesse.

Ces contributions ont été suivies et compilées pour intégrer les études réalisées par la Ville de Vernouillet, GPS&O, CDC Habitat et tous les autres acteurs de la rénovation urbaine

Cette partie comprend tous les retours pris en compte dans le projet du Parc.

1. L'Habitat

Les contributions des participants :

- Des craintes et questionnements sur le déroulement des travaux, en particulier au sujet des bâtiments qui vont être divisés avec la démolition de cages d'escaliers ;
- Une volonté de privilégier la résidentialisation verte et végétale ;
- Sécuriser les emprises autour des logements ;
- Embellir le quartier par les façades.

Les ajustements :

- Prise en compte de la question de la densité sur le quartier, formes urbaines et des questions d'îlots de chaleur dans le dessin précis des bâtiments
- Confirmation de l'ambition de réhabilitation de qualité

2. Les commerces

Les contributions des participants :

- Les habitants ont relevé un fort potentiel des commerces du Parc et aimeraient qu'ils soient plus accueillants

- Ils sont attachés aux commerces présents
- Une circulation plus simple à la fois entre les commerces, et entre l'espace public et les commerces
- Des espaces permettant de créer de la convivialité et de la rencontre à travers du mobilier et des activités
- Diverses nuisances dues à la circulation des véhicules pour l'approvisionnement des commerces
- La gestion des déchets des commerces pose problème

Les ajustements :

- Rénovation du pôle commercial pour qu'il soit plus accueillant et sécurisant
- Optimisation des livraisons des commerces tout en réduisant les nuisances liées à l'activité commerciale
- Nouvelle gestion pour les stationnements des commerces

3. Les équipements publics

Les contributions des participants :

- De manière générale, le centre social est très apprécié
- Le centre social est bien identifié par les habitants du quartier et de la ville
- Les enfants sont inquiets lorsqu'on évoque le projet de regroupement scolaire, car ils ne souhaitent pas partager ni la cour de récréation, ni les repas avec les élèves plus jeunes

À noter que plus de 60% de la population du Parc fréquente le centre social

4. La Mobilité

Les contributions des participants :

- Les conflits d'usages entre piétons, cyclistes et automobilistes sont fréquents et à différents endroits
- 67% des personnes ayant participé au porte à porte souhaitent le développement de pistes cyclables
- La circulation piétonne a besoin d'être sécurisée dans le Parc par la mise en place de traversées piétonnes sécurisées
- Le stationnement est difficile pour les ménages, surtout lorsque les places de stationnement servent également de parking relais
- Manque d'infrastructures de stationnement (arceau vélo...)
- Réduire la vitesse excessive dans le quartier

Les ajustements :

- Mise en place d'un parking provisoire
- Construction de parkings en sous terrain pour les nouveaux logements
- Parking dédié pour la surface commerciale
- La question du vélo sera intégrée aux nouvelles voies (pistes ou bandes cyclables, mobilier spécifique, ...)

5. Les espaces publics et récréatifs, mobilier urbain et espaces verts

Les habitants manquent d'espaces adaptés à chaque âge et souhaitent développer plus de vivre ensemble dans le quartier par la mise en place d'équipements spécifiques à toutes les tranches d'âges. De plus, après la concertation en direction de l'école primaire Annie Fratellini et notre porte à porte, les enfants souhaitent clairement disposer d'aires de jeux supplémentaires sur le quartier. Ils souhaitent aussi des espaces pour des activités plus originales, ainsi que du mobilier de jeux sur l'espace public.

Les habitants désirent des espaces pour accueillir des événements festifs sur le Parc, où un meilleur éclairage pourrait permettre aux habitants de se sentir en sécurité davantage la nuit.

Du mobilier urbain de repos est attendu afin de répondre aux demandes des habitants, notamment des seniors de pouvoir profiter des espaces publics et de se déplacer plus facilement.

Les habitants ont enfin exprimé le besoin d'espaces verts qualitatifs : arbres, fleurs, jardins potager... avec une nécessité d'intervenir pour une meilleure gestion des déchets sur le Parc :

- Sur le nombre de poubelles
- Sur la sensibilisation / éducation au tri sélectif

Les contributions des participants :

- Les conflits d'usages entre piétons, cyclistes et automobilistes sont fréquents et à différents endroits
- 67% des personnes ayant participé au porte à porte souhaitent le développement de pistes cyclables
- La circulation piétonne a besoin d'être sécurisée dans le Parc par la mise en place de traversées piétonnes sécurisées
- Le stationnement est difficile pour les ménages, surtout lorsque les places de stationnement servent également de parking relais
- Manque d'infrastructures de stationnement (arceau vélo...)
- Réduire la vitesse excessive dans le quartier

Les ajustements :

- Rénovation du city stade
- Création de 2 espaces ludiques sur le quartier
- Construction d'un terrain de pétanque à proximité



5^{ÈME} PARTIE

ANNEXES.

5.1 - Annexe n°1 : Entretiens d'acteurs locaux pour formalisation de la stratégie de concertation

Entretien avec le Référent propreté et le Responsable Jeunesse à la Ville de Vernouillet et au secteur du Parc

Le quartier et le projet du Parc

Que pensez-vous de l'état actuel du quartier ?

- Cela à empirer : état sécuritaire avec des problématiques qui s'additionnent. C'est le Beyrouth de la propreté.
- C'est un quartier très sale : incivisme, inactivité professionnelle, trafics de drogue et les gens ne sont pas impliqués dans l'habitat ?
- Le lien est perdu avec les habitants du quartier et entre eux.

Comment jugez-vous l'état des espaces publics du quartier ?

- Combinaison multiple qui fait que l'état du quartier ne s'améliorera pas. Les habitants ne respectent pas grand-chose ; il n'y a pas de prise de conscience des habitants.
- Cela prend une bonne partie de l'installation des tournées concernant la propreté.
- Sur l'installation de bornes : il faudra bien sensibiliser
- Des encombrants issus hors du quartier dans le quartier.

Le projet de renouvellement urbain répond-t-il à vos attentes ?

- Il faut absolument responsabiliser les habitants des quartiers et faire des éléments communs.

Pensez-vous que le quartier sera effectivement désenclavé par l'opération urbaine (et le percement – dévoiement – réaménagement des voies) ?

- Ça va rendre le quartier plus voyant : sur le point de vue esthétique ça va être mieux, après sur le trafic c'est compliqué.
- Le quartier est assez fermé et ouvert aussi : la rénovation va ouvrir le quartier et permettre aussi d'assainir toutes les problématiques.

Pensez-vous que les espaces publics accueillent suffisamment d'animations sur l'espace public ?

- Réaliser des animations sur l'insertion professionnelle et l'emploi.

- Actions sportives en direction des scolaires.
- Intervention dans les écoles à la rencontre des primaires sur toutes les écoles.
- Intervention à venir 2 fois par semaines au collège.

Trouvez-vous que l'information sur le projet parvient bien aux publics cibles ? Avez-vous des idées pour améliorer la distribution de l'information ?

- Les habitants sont au courant de pas grand-chose puisque l'information ne leur parvient pas.

Le projet peut renforcer fortement la mixité sociale d'après vous ?

- Des sensibilisations ont déjà été fait sur la propreté (ramassage des déchets avec les gosses) et la prévention et la sécurité.
- Plus de rencontres sur la sécurité et peu de travail inter partenariale.

Communication et participation des publics

Comment s'est déroulé la concertation préalablement à notre visite sur le quartier ? Quelle est la volonté des habitants ?

- Disposer d'infrastructures et d'aires de jeux sécurisés (des habitants en demandent)
- Traversées piétonnes : bien baliser ces endroits, d'après la famille
- Stationnement : pas assez de places, voitures sur la pelouse, voitures ventouses en plus

Entretien avec :

- Mme. Fourreau (Lesartskids) et Mme. Sangaré
- M. Lefeuvre (président du club d'athlétisme)
- M. Jacquet (Président de l'AAV - Association artistique de Vernouillet)
- M. Benoit (CDC Habitat)
- Mme. Murano (Ville de Vernouillet)
- M. Moreau (TraitClair)
- Mme. Brems (TraitClair)

M. Moreau/ ouvre la séance en présentant le rôle de TraitClair dans le projet de renouvellement urbain du Quartier du Parc de Vernouillet, et rappelle que l'objectif de cette réunion est de comprendre les usages et les attentes des acteurs et habitants du quartier.

Un tour de table commence afin que les participants se présentent tour à tour.

M. Jacquet/ prend ensuite la parole afin de présenter son activité. Il est président de l'association artistique de Vernouillet et accompagne toutes les activités à caractère culturel telles que la danse, la musique (formation musicale), la peinture (organise également des cours de dessin assisté par ordinateur sur Photoshop par exemple). Il a remarqué que c'était davantage les personnes de la « couche sociale du haut » qui participaient à ces activités, et dit que sur les 600 adhérents le pourcentage de personnes habitant le quartier du parc est anecdotique. Selon lui, cela est dû à une forte influence du cercle proche : parents, frères et sœurs, copains (sur les 600 enfants demeurant au quartier du parc seulement une dizaine d'enfants participent à des activités artistiques).

M. Benoit/ se présente.

Mme. Fourreau/ présente son association en compagnie de Mme Sangaré. Elles font parties des Arts Kids, une association qui propose de la lecture aux enfants âgés de 7 à 11 ans dans l'objectif de les faire progresser en français. L'association propose également, à raison d'une heure par semaine, une « ouverture » sur une autre activité culturelle. Cette association est à destination des enfants du quartier du parc. Elle accueille aussi le mercredi matin des enfants âgés de 12 à 15 ans. Christelle Fourreau met l'accent sur le fait que l'association n'a pas pour objectif d'accueillir seulement, mais a une logique d'accompagnement sur du moyen terme.

M. Jacquet/ évoque les stages de musique précédemment effectués avec les habitants du quartier du parc. Il dit que l'association avait organisé un stage de musique s'achevant par un petit spectacle devant les parents des enfants participants. Les parents étaient très enthousiastes et sont venus (il précise que les parents sont généralement et habituellement peu engagés dans les activités extrascolaires). Selon lui, on ne peut pas dissocier parents et enfants, il faut que la famille (parents + frères et sœurs) adhère afin que cela puisse tenir dans la durée, et cela, peu importe l'activité.

Mme. Murano/ présente le projet global du Parc.

M. Lefevre/ présente son activité en qualité de président du club d'athlétisme de Vernouillet.

Son association a 330 adhérents, son objectif est en premier lieu est la recherche de la performance afin d'emmener les athlètes en compétition. Ils ont environ 150 enfants entre 6 et 10 ans, et 75% des adhérents ont moins de 18 ans. Désormais, il souhaite également se positionner en tant qu'acteur du territoire et en particulier, il souhaite proposer des activités aux enfants du quartier du parc. Il a déjà organisé des événements avec cette ambition, tels que des stages gratuits lors des vacances scolaires et la participation aux terrasses d'été (environ 640 enfants).

Il souligne que l'adhésion au sport est très faible chez les enfants du quartier du parc et que, selon lui, cela n'est pas dû à un problème d'argent car de nombreux financements sont possibles. Il pense que cela est davantage dû à un manque d'encadrement et d'implication des familles (problème d'assiduité, de ponctualité, d'obéissance...) Il signale que les enfants viennent souvent de manière autonome (seul ou en groupe de plusieurs enfants).

Il dit que 10 à 20 enfants du quartier du parc sont adhérents, pourtant ils sont très nombreux lors des « stages ». Il pense que cela est lié à deux choses : aux responsabilités qui leurs sont très vite attribuées, telles que la garde de leurs petits frères ou petites sœurs, et à un problème de communication.

Mme. Fourreau/ complète les propos de Jean Lefevre en soulignant que le sport permet de développer la confiance en soi et que cela est donc très important dans la vie de jeunes enfants.

M. Benoit/ exprime le « ras-le-bol » des habitants vis-à-vis des travaux, qu'ils trouvent que leur habitat est bruyant, brouillon, sale... Il dit également que les personnes aimeraient être dans un quartier paisible et propre, mais que cela est difficile car beaucoup de personnes jettent leurs déchets n'importe où et il évoque aussi le problème des encombrants déposés devant le quartier, et se demande si ce sont les habitants qui déposent habituellement ici et que cela entraîne/autorise d'autres personnes - extérieurs au quartier - à le faire également, ou non)

Il signale également que la communication est difficile car les habitants ne lisent plus les affiches présentées dans les halls des immeubles.

M. Jacquet/ rejoint ce qu'avait dit précédemment Jean Lefevre à propos des enfants qui ont quelques difficultés à se plier aux « contraintes », telles que le respect des horaires, le temps d'apprentissage, l'envie de faire, l'obéissance aux règles du jeu...

Mme. Fourreau et M. Lefevre/ évoquent aussi le problème de certains parents qui ne sont pas à l'aise à l'idée de parler en français et n'ose pas, et cela complexifie les échanges entre eux et les parents des enfants du quartier.

Mme. Fourreau/ ajoute une dernière remarque à la vue de l'heure, et signale donc qu'il y a un réel problème de mobilité pour ces jeunes. En effet, de nombreuses familles ne possèdent pas de voiture et que cette situation complexifie l'accompagnement des jeunes aux activités extrascolaires. Les parents laissent alors parfois leurs enfants s'y rendre seuls, mais même sur de petites distances, le trajet peut comporter des obstacles trop dangereux pour que cela soit faisable.

Entretien avec :

- M. Descohand, Les restos du cœur
- Mme. Cailliaux, Habitante de Vernouillet et prestataire pour des associations
- M. Benoit, CDC Habitat
- M. Moreau, TraitClair
- Mme. Brems, TraitClair

M. Moreau/ ouvre la séance en présentant le rôle de TraitClair dans le projet de renouvellement urbain du Quartier du Parc de Vernouillet, et rappelle que l'objectif de cette réunion est de comprendre les usages et les attentes des acteurs et habitants du quartier.

Un tour de table commence afin que les participants se présentent tour à tour.

M. Descohand/ se présente, il est co-responsable du centre des restaurants du cœur. Il évoque alors les difficultés rencontrées par lui-même et les membres de son association dû à la configuration du local dans lequel ils sont. En effet, la distribution des repas s'effectue au +1, il faut donc acheminer les marchandises (environ 2 tonnes) à l'étage sans l'aide d'un monte-charge. L'association aide actuellement 283 familles et distribuent 2800 repas par semaine (à la fois pour le quartier du parc, la ville de Vernouillet, la ville de Verneuil...) Il signale

l'arrivée de Roms logeant dans des caravanes le long de la voie ferrée et ayant des besoins en termes de nourriture, vêtements... et précise qu'ils ont des enfants non scolarisés.

Ils soulèvent le problème de recrutement de bénévoles auquel il fait face, il pense que cela est en partie dû au fait qu'il faut être disponible sur le temps de travail et cela à raison de 4 demi-journées par semaine, donc que cette activité n'est pas compatible avec un emploi.

Il aborde également le problème de la propreté du quartier du parc.

M. Benoit/ intervient afin d'évoquer un problème de conteneurs qui a eu lieu l'année dernière. Ceux-ci avaient été incendiés et avaient été remplacés tardivement. Il souligne également que dans ce cas de figure, les déchets ne sont alors pas placés dans des bacs identifiables et de ce fait, les éboueurs ne les ramassent pas.

Mme Cailliaux/ se présente en tant qu'habitante de Vernouillet (avec ses 5 enfants) et que prestataire pour des associations (« ac-résonance »). Elle indique venir au sein du quartier pour uniquement deux raisons :

pour la ludothèque afin d'emprunter des jeux de société (elle précise qu'ils sont vraiment de bonne qualité, mais que pour accéder à la ludothèque il est demandé d'adhérer au centre social – elle dit que cela peut être bloquant pour certaines familles qui ne se sentent alors plus légitime à bénéficier de ces services, elle souligne également une disparité de communication ludothèque/médiathèque qui pourrait expliquer également la plus faible fréquentation) ; pour le primeur car il est relais colis.

Ensuite, elle dit ne pas rencontrer d'habitants du quartier du parc au sein des nombreuses associations qu'elle fréquente régulièrement dans le cadre de son activité. Selon elle, le seul lieu de mixité sociale qu'elle identifie est la paroisse qu'elle fréquente.

Elle parle ensuite de Vernouillet en tant que « ville à étage » en disant que les personnes peu aisées vivent en bas, et que plus les moyens financiers sont importants plus les personnes vivent sur les hauteurs de la ville.

Concernant l'atmosphère du quartier, elle affirme ne pas avoir entendu d'incivilité quand elle s'y rend. Elle dit que les habitants (extérieurs au quartier) n'ont, selon elle, pas d'appréhension particulière à l'idée de s'y rendre mais le quartier du parc ne fait juste pas parti de la carte mentale qu'ils ont de la ville de Vernouillet. Elle appuie ses propos en donnant l'exemple du marché qui a lieu dans le quartier du parc, et qui attire pas/très peu de personnes extérieures car les habitants du centre-ville considèrent que « ce n'est pas pour eux ». Mais elle précise qu'à contrario certaines familles (extérieures au quartier) vont au Lidl.

Aude Cailliaux s'étonne elle-même de nous dire qu'elle a remarqué, il y a quelques temps, des femmes du quartier passer devant chez elle (dans le centre-ville). Elle dit d'ailleurs que si elle l'a remarqué, c'est que cela n'arrive presque jamais, que les habitants du quartier du parc se baladent rarement dans Vernouillet. Elle dit que le quartier du parc est juste à l'écart mais qu'il n'est pas vu comme un point noir.

M. Descohand/ rebondit sur les propos précédents de Patrice Benoit faisant référence à la propreté, en disant que l'année dernière les jeunes bénévoles des restaurants du cœur avaient pris plus de deux jours à nettoyer le « terrasse » qui sert de débarras.

Il dit également voir souvent des jeunes le soir qui ne « font rien/ qui trafiquent ». Parfois, certains l'aident à décharger la voiture.

Il dit qu'aux restaurants du cœur, ils sont une cinquantaine de bénévoles qui se relaient, et sont en moyenne une douzaine par demi-journée pour effectuer des distributions de repas, de jouets, de vêtements...

Mme. Cailliaux/ se souvient qu'auparavant la ludothèque organisait des temps « mamans & petits » et que ces moments d'échange entre mamans étaient un beau lieu de mixité et de dialogue.

À la suite, elle dénonce la non accessibilité à l'école de musique au vu des tarifs qu'elle pratique.

M. Descohand/ reste sur la thématique culturelle en disant que les restaurants du cœur offrent des places de cinéma mais que celles-

ci ne sont pas toujours utilisées (+ de 50% des places données pour une séance spécifique ne sont pas honorées).

Il souligne qu'il y a un véritable problème d'engagement et utilise également l'exemple de la course RUN en Seine 78 afin d'appuyer ses propos : les bénévoles de l'association des restaurants du cœur ont essayé de convaincre les bénéficiaires de participer à la course, 5 personnes s'étaient engagées et elles se sont toutes désistées.

M. Descohand évoque également les problèmes de déjections de pigeons et de personnes qui urines à côtés des locaux.

Il demande également à être tenu informé des travaux et impacts qu'ils auront sur les locaux de l'association. Ils sont à la recherche idéalement d'un local de pleins pieds d'environ 200m².

Entretien avec :

- M. Cordier, futur président des locataires du parc
- Mme. Rodes, enseignante
- M. Passieux, président de l'association ECVTT
- M. Moreau, TraitClair
- Mme. Brems, TraitClair

M. Cordier/ se présente en qualité d'habitant du parc depuis 25 ans et futur président locataire du parc. Il évoque à la suite la pétition qu'il a organisé récemment (juin 2021) au sujet de l'environnement et des travaux.

M. Passieux/ présente son association vélo, qu'il qualifie de club de cyclisme sportif. Cependant, depuis 2 ans, il est sollicité à l'occasion des terrasses de l'été afin d'animer un atelier de réparation de vélos. De plus, cette année, ils ont ouvert une section mobilité douce dans l'objectif de rendre accessible l'achat et l'entretien d'un vélo, et ils proposent également de petits circuits.

Il dit qu'il y a une demande d'apprendre et/ou de réapprendre à faire du vélo de la part d'un public adulte à des fins de mobilité essentiellement.

De nombreuses initiatives voient alors le jour, mais il rencontre des difficultés à faire connaître ses activités.

M. Moreau/ oriente la conversation sur la sécurité à vélo.

M. Passieux/ dit qu'il faudrait des pistes cyclables afin de relier les « différents points d'intérêts », tels que la gare, la mairie, les médecins, le lidl...

Cela lui rappelle qu'il aimerait également avoir l'opportunité de faire des activités en lien avec le vélo pour l'école, comme des sorties scolaires ou des ateliers de réparation (il alerte sur le fait qu'il faut que les personnes participent/soient engagées/soient impliquées dans la réparation afin que celle-ci soit profitable.

Il avoue ne pas bien connaître le quartier du parc, et partage l'idée de faire découvrir à ces enfants le parc des buissons dans l'objectif de leur fournir un terrain de jeu pour y faire du vélo.

Mme. Rodes/ en qualité d'enseignante, elle dit y emmener les enfants, mais qu'ils n'y vont pas le weekend. Elle évoque le manque de mobilisation des parents dans les activités, alors que les enfants sont demandeurs pour faire du vélo (et aussi pour venir en vélo à l'école).

À l'idée que les enfants viennent seuls à vélo, elle alerte sur le fait qu'il n'y a plus de prestation de prévention pour la sécurité en vélo à l'école.

M. Cordier/ rebondit sur la thématique de la circulation/sécurité dans le parc en soulignant les problèmes qu'ont les camions à acheminer leurs marchandises jusqu'au Lidl car ils sont obligés de manœuvrer et faire le tour (ce qui constitue un important problème de sécurité pour les enfants).

Mme. Rodes/ réagit en disant qu'elle souhaiterait que le parc soit davantage végétalisé et qu'il comporte des cheminements piétons définis. Elle observe aussi que le vis-à-vis entre l'école et les habitations est très fort, et qu'à cause de cela, les enfants ne sont jamais vraiment totalement partis de chez eux quand ils sont à école.

Elle aborde très vite les ateliers d'apprentissage de français organisés à l'école à destination des parents (une majorité de femmes sont présentes/pas ou exceptionnellement des hommes). Elle alerte sur le nombre important

de mères célibataires et aussi, d'enfants livrés à eux même. La ville tente de mettre des choses en place pour accompagner ces enfants, telles que de l'aide au devoir. Elle souligne aussi que beaucoup de mères sont à la maison et n'ont pas d'activités professionnelles.

Elle dit que les enfants, même très jeunes et seuls, se repèrent très bien dans le parc. Cependant, les parents ne préfèrent pas que les enfants sortent seuls du quartier, c'est pourquoi, par exemple, lors des stages d'été à l'école du clos des vignes, les enseignants venaient eux-mêmes chercher et accompagner à pied le groupe d'enfants, du quartier du parc à l'école. Elle dit c'est seulement à l'occasion du passage au collège que les enfants évoluent davantage en ville car ils se rendent au collège à pied (majoritairement). Elle souligne la bonne initiative des terrasses d'été.

Elle précise qu'il y a parfois un peu d'évitement (école Fratellini) pour du privé.

Elle confie aussi que les parents (du quartier du parc) sont peu investis, mais font confiance aux enseignants. Pour faire évoluer cette tendance, ils tentent de mettre en place des activités parents/enfants (jeux mathématiques, atelier cuisine...). Pour donner un ordre d'idée, elle précise qu'il y avait seulement 6 parents lors de la réunion de rentrée.

Elle dit ressentir un fort cloisonnement de la population par communauté. Selon elle, c'est en parti à cause de ce communautarisme que certains élèves ont des difficultés à parler français. Elle dit que certains enfants vont à dans d'autres écoles le weekend telles que l'école arabe.

Elle demande si on prévoit des espaces de rencontre tels que des city parc. Cette discussion s'achève autour de la problématique du trafic de stupéfiants, elle dit que cela ne vient pas jusqu'à l'école mais que certains élèves (de CM2 sont guetteurs).

5.2 - Annexe n°2 : les questions reçues et les réponses apportées durant toutes les actions de concertation et d'information

La réalisation d'un dialogue avec les participants à l'aide de plusieurs temps et outils a rythmé le projet du Parc afin de générer une dynamique participative large et permettre à tous de s'exprimer. Durant ces actions de concertation, les questions posées par les participants ainsi que les réponses apportées ont fait l'objet d'une attention particulière de retranscription.

Celle-ci a toujours essayé de coller fidèlement aux retours des habitants – contributeurs – usagers pour ne pas dénaturer le dialogue réalisé. Plus que des questions, certaines contributions peuvent parfois être des observations auxquelles il convient de prêter attention.

Tous les éléments exposés ci-dessous ne sont plus forcément d'actualité : le contexte qu'il soit temporel, technique, administratif et plus globalement de vie a évolué. Certaines questions ou certaines observations ne sont donc plus valables, d'actualités ou résonnent avec moins de sens qu'aparavant.

1. Interventions des participants sur la thématique « Habitat »

Q. Est-ce que les charges vont augmenter ?

→ CDC Habitat déclare qu'il n'y aura pas d'augmentation sur les charges lorsque cela concernera les opérations du bailleur, il y aura même une réduction : avec une meilleure efficacité énergétique de 30%, les économies de charges seront visibles.

Q. J'habite allée des Pervenches, le seul bâtiment pas encore rénové. J'ai vu sur le plan que celui-ci sera coupé en deux. Allez-vous faire des réhabilitations avant que le bâtiment soit découpé ou après ?

→ CDC Habitat explique qu'il va falloir couper avant de réhabiliter. Techniquement, la réhabilitation ne peut être garantie tant que le sectionnement n'est pas plus précisé. Des actions techniques d'isolations et de réfection de logement suivront ensuite.

Q. Pourquoi les travaux se sont-ils complètement arrêtés dans le secteur Pétunia ?

→ CDC Habitat rappelle que l'entreprise a subi un vol. De fait, il a fallu retrouver les matériels nécessaires, alors même qu'il y a des difficultés d'approvisionnement. Dans les prochains mois, cette difficulté va continuer et le prestataire fait de son mieux afin de reprendre un chantier qui a été contraint.

Q. Qu'en est-il du secteur Pervenche ?

→ CDC Habitat explique que sur le secteur Pervenche, les travaux vont commencer en 2024. L'objectif est de réaliser une réhabilitation encore plus poussée que les autres avec des études techniques plus poussées.

→ La Ville indique également qu'elle a entrepris des réhabilitations en direction des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et des personnes âgées, avec la création d'une accessibilité pour 15 logements. Ceci permettra notamment à des habitants de rester vivre dans le quartier.

Q. 200 logements supplémentaires vont être créés : seront-ce des logements sociaux ? Où seront-ils ?

→ CDC Habitat indique que les emprises des nouveaux logements ne sont pas encore dessinées. L'idée est d'avoir une construction exemplaire : respect des normes, performance énergétique et exigence écologique. Une sobriété dans la construction sera adoptée.

Q. Cela fait 7 ans que j'attends un logement dans le quartier. Seront-ils accessibles aux habitants ?

→ CDC Habitat explique que l'idée est d'introduire plus de mixité dans le quartier. Une partie des logements sera néanmoins réservée aux habitants du quartier. Pour autant, dans le calendrier, il s'avère compliqué de les intégrer dans l'opération de relogement. La demande des logements sociaux est forte, et ne peut être résolue pour tout le monde.

Q. J'ai une question très simple, j'habite aux pervenches (18), et je suis concernée par la démolition des bâtiments. Je voulais savoir s'il y avait une date de prévu et ce qu'on allait faire de nous. » (Plusieurs personnes – également habitant à l'annexe des résédas - se questionnent à propos de la durée de ce processus)

→ M. Tocqueville : 3 bâtiments sont concernés par la démolition, l'annexe des résédas, le

71 et 72 Hortensia et le 17 et 18 Pervenche. Maintenant que les options sont verrouillées, nous allons désigner une MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) qui vont vous accompagner dans les phases de relogement. Il y a plusieurs étapes :

L'enquête sociale (durée : 2 à 3 mois, fin prévue en février) : les personnes vont se rendre chez vous, vont prendre des informations sur les revenus, votre situation familiale, s'il y a une problématique de cohabitation, de suroccupation du logement, et connaître vos besoins en termes de localisation (sur le parc ou dans d'autres villes) de votre futur logement, Un autre secteur va être concerné par le relogement : les 14, 15 et 16 Pervenche, car la réhabilitation sera lourde, et ne pourra se faire qu'en milieu inoccupé. Les opérations de relogements sur ces adresses seront conduites en même temps que pour les adresses concernées par la démolition.

Q. Pour les relogements, quand on va déménager, est-ce que les loyers seront toujours au même prix ? Même si on change de ville ?

→ M. Tocqueville explique que lors de l'enquête sociale (effectuée dans le cadre du relogement) va être calculé un reste à charge et que celui-ci sera maintenu. Les premières propositions de relogement devront être faite dès mars, et cela prendra fin quand chacun aura un logement qui lui convient.

Q. Combien de nouveaux logements sociaux ?

→ M. Tocqueville dit que les 200 nouveaux logements créés ne seront pas uniquement des logements sociaux, mais qu'il y aura également des logements privés et des logements intermédiaires.

Q. L'homme dit qu'il est content de l'initiative de consultation. Que ce projet est difficile et qu'il concerne beaucoup de personnes. Il se demande comment CDC Habitat va gérer ce jeu des chaises musicales au sujet du relogement. Il met l'accent sur le fait qu'il faut prioriser, et cela a chaque étape du projet, la sécurité des habitants. Aussi, il insiste sur l'importance des espaces verts pour les familles, mais aussi pour les personnes âgées. « Combien d'étages feront les nouveaux bâtiments ?

→ M. Tocqueville dit que les bâtiments feront environ 4 à 5 étages.

2. Interventions des participants sur la thématique « Equipements publics » :

Q. Sur le nouveau groupe scolaire, avez-vous plus de détails ?

→ L'objectif est d'avoir des espaces de classes optimaux ainsi que des espaces de restaurations réhabilités. Le projet va également être construit en fonction des besoins des enfants, des enseignants et des parents d'élèves. Ceci fera l'objet de plusieurs échanges afin d'atteindre l'objectif du projet, qui est d'offrir des conditions d'accueil et d'apprentissage optimales.

Q. Au sujet des écoles, c'est un sujet qui me tient à cœur, le passage y est très dangereux sur le boulevard de l'Europe. Je pense aux mamans avec leur poussette, il va y avoir des accidents, les personnes roulent trop vite.

→ M. le Maire : Aujourd'hui le carrefour au niveau de l'école élémentaire est dangereux. C'est un sujet qui est pris compte dans le cadre de la réhabilitation de l'école, car nous souhaitons avoir une entrée plus sécurisée mais aussi les traversées, cela passe par de l'aménagement (de la surélévation par exemple). Tant qu'il n'y aura pas une traversée sécurisée au niveau de la départementale, nous nous engageons à avoir du personnel de la ville aux entrées et sorties d'école pour assurer les traversées du carrefour.

Q. Est-ce qu'il y aura des réunions particulières sur le regroupement des deux écoles ?

→ M. le Maire annonce qu'ils viennent d'avoir les premiers retours de l'architecte sur la faisabilité, qu'il y a eu 4 scénarios et qu'un a retenu leur attention, et qu'ils vont ensuite travailler avec l'équipe éducative et les parents d'élève sur ce sujet. On essaye d'avoir un projet ambitieux avec de vraies qualités éducatives et avec un effort particulier sur les espaces extérieurs et notamment sa végétalisation.

3. Interventions des participants sur la thématique « Mobilité » :

Q. Au niveau de la rue des Ormes, je vois souvent des voitures passer en sens interdit pour aller sur le boulevard à côté des commerces, que comptez-vous faire là-dessus ?

→ La Ville indique que la problématique soulevée est liée au fait que la rue des Ormes n'est pas finalisée. De plus la signalétique a

été volée. C'est enfin en lien avec le projet de résidentialisation qui n'est pas terminé. Il faut s'assurer que l'allée des Capucines ne devienne pas une voie de contournement. La phase actuelle est un peu critique. Nécessairement, certaines choses vont être positives et d'autres négatives pendant les phases de travaux. C'est le temps que la cohérence et les liens de circulation dans le quartier se mettent en place. Des actions plus fermes seront mises en place.

Q. En termes de sécurité au niveau du boulevard de l'Europe, les voitures roulent vite et montent les dos d'âne. Comment lutter contre cette insécurité ?

→ Le Maire indique qu'il est prévu dans le cadre du projet de : requalifier le boulevard, sécuriser les traversées et rajouter du stationnement. En clair, la volonté est de créer un véritable boulevard urbain avec une voie de stationnement et une circulation apaisée. Dans le même temps, il s'agit d'un enjeu pour l'école puisque les élèves de maternelle arriveront sur le site prochainement. Les agents de la police municipale seront présents lors des entrées et sorties de classes afin de garantir la sécurité et un aménagement est également prévu.

Q. À l'heure actuelle, est-ce-que quelque chose sera intégré au niveau de l'entrée des pompiers ?

→ La Ville explique qu'elle n'avait pas connaissance du non-respect de l'accès pompier. Elle précise qu'elle fera le nécessaire si le marquage au sol continue de ne pas être respecté : la verbalisation, tout en précisant que c'est un des seuls moyens de faire respecter la réglementation en la matière.

Q. Au niveau des nouveaux parkings, seront-ils ouverts ou fermés ?

→ CDC Habitat explique qu'ils ont fait le choix d'augmenter le nombre de parkings sur le secteur Capucines. Ce sont 50 places de parkings en plus, soit 50% de capacité en plus. Les difficultés notamment au niveau de la ligne de bus sont reconnues, toutefois, il faudra attendre la réalisation de la résidentialisation avant de procéder à une précision de la question. Dans le cadre de la résidentialisation, le fait d'avoir mis des barrières automatiques a été anticipé, et le procédé sera le même sur les autres secteurs du quartier. Enfin, les barrières soulèvent également des questions de gestion

et de coût. Les deux cas de figure sont prévus dans l'aménagement pour permettre un choix. → La Ville précise qu'il a été décidé d'augmenter le nombre de places et de les réorganiser pour répondre aux difficultés de stationnement. Il sera fait en sorte que tous les publics puissent se rendre facilement au Parc.

Q. Les nouveaux parkings pourraient-ils être mis en épis ?

→ CDC Habitat explique que bien que les parkings en épis facilitent les aménagements, ils prennent plus de place, et les manœuvres allant plus vite, ils deviennent plus accidentogènes. Sur la première phase de résidentialisation, cet aménagement n'avait pas été choisi.

Q. Sur les abords du quartier, pour les résidences Zola : aurons-nous des aménagements pour les voiries ?

→ La Ville explique que la résidence Zola est une copropriété donc cela ne la concerne pas. La création d'un boudrome dans le square Piffard a été demandée. Il y avait également une demande d'aire de jeux toutefois, leur implantation au cœur des quartiers est privilégiée.

Q. J'ai vu qu'il y avait des aménagements pour la mobilité. Concernant l'usage du vélo, afin de promouvoir la mobilité douce, comment cela va-t-il être pris en compte ?

→ Les mobilités douces sont un sujet que CDC Habitat souhaite analyser finement avec les résidents, et ils précisent que le stationnement des vélos doit également être pensés.

Q. Nous n'avons pas évoqué les transports en commun. Les aménagements sont-ils prévus pour mieux circuler dans le quartier ?

→ La Ville explique qu'une desserte interne, dans le quartier n'est pas prévue. En effet, la configuration de la voirie et la structure du quartier ne permettent pas de faire cela. Cependant, cette prise en compte des espaces de dépose entre dans la requalification du boulevard de l'Europe.

Q. La sortie au niveau de Capucine (54), un tout petit dos d'âne a été installé mais cela ne suffit pas pour protéger les enfants qui jouent dehors (surtout en vélo). Depuis qu'il y a une ouverture, de nouvelles personnes y passent, et ils ne se rendent pas compte que les enfants jouent dehors. Il ne faut pas attendre l'accident, la sécurité est la priorité.

→ M. le Maire précise que la hauteur des dos

d'âne est réglementée et qu'il n'est pas possible d'en mettre un plus haut.

Q. Au sujet des problèmes de stationnement, est-ce qu'il y aura un parking relais pour les utilisateurs de la ligne A14 ?

→ M. le Maire précise que le problème de stationnement est à l'échelle de la ville, et que cela est que cela est un vrai sujet pour la ville de Vernouillet. Il rappelle qu'une enquête de stationnement a été réalisée (environ 1 an auparavant) et avait pour objectif d'évaluer le nombre de véhicules par foyer. Celle-ci a permis de prendre en compte les besoins pour la réalisation du projet. M. le Maire dit qu'ils travaillent actuellement pour résoudre les problèmes liés aux utilisateurs des lignes de bus et de la gare qui utilisent les parkings du Parc. Il dit que le parking du Lidl a été mis en zone bleu pour ces raisons, afin de créer un peu de turnover, il précise également que le nouveau Lidl disposera de son propre parking (en RDC) et que, de plus, les nouveaux logements auront leurs stationnements au -1.

M. Tocqueville dit que CDC Habitat a envisagé de fermer les parkings, et qu'ils ont prévu des aménagements électriques lors de la résidentialisation. Mais le sujet n'est pas clôturé, car ce type d'aménagement entraîne des charges plus importantes. Il rappelle également la mise en place du parking provisoire (37) qui n'est pas toujours. Une fois que le secteur sera achevé, il y aura 150 places (au lieu de 100 avant les travaux).

4. Interventions des participants sur la thématique « Les espaces publics et récréatifs, mobilier urbain et espaces verts »

Q. Au sujet des espaces verts, au niveau des nouveaux bâtiments (rue Beltrame) une cinquantaine d'arbres ont été coupés, au niveau des bâtiments pivoine et on en a coupé une bonne quinzaine... Donc dites-moi où sont nos espaces verts ?

→ M. Tocqueville : Sur le secteur Pivoine, Résédas, Capucine, Genêt et Dahlia, c'est en effet 20 arbres qui ont été coupés pour permettre les travaux actuels : la gestion des eaux pluviales (les marres d'eau sur les parkings) et l'ajout de 50 places de parking (et les voies pour y accéder). Ce sont ensuite 80 arbres différents (de différentes tailles + des buissons) qui vont être plantés, c'est plus que ce que recommande la réglementation.

→ M. le Maire : Les espaces verts sont un sujet

important comme on a pu le constater lors de la concertation. Il y aura un effort particulier sur notamment la pelouse du château et la pelouse au niveau de l'actuelle salle de prière.

Q. Combien d'aires de jeu il y aura ? Où seront-elles ?

→ M. le Maire rappelle que la concertation n'est pas terminée, qu'ils vont maintenant travailler sur les espaces partagés, et que des ateliers vont être proposés pour travailler sur la réalisation de ces sujets (aire de jeux, végétalisation, espaces verts...). Il est maintenant questions de comprendre les contraintes et les envies/attentes afin de penser au mieux ses espaces. M. le Maire précise que pour le city stade, il n'y avait une attente connue et que c'est pour cela qu'il a réalisé avant le processus de consultation. Les prochaines rencontres viseront donc à réfléchir à la réalisation des envies évoquées en prenant en compte l'ensemble des contraintes.

Q. Le femme se questionne au sujet de la consolidation des pervenches. Elle en profite pour faire le point sur la propreté du parc et dit qu'il est un dépotoir, une décharge.

→ M. Tocqueville dit que le sujet des déchets est constaté, qu'il y a en effet un problème de dépôts sauvages. Également au sujet des ordures ménagères, il y a une transformation importante dû à l'installation de bornes de déchet, il n'y a donc plus de contenants en intérieur (plus propre et moins d'odeur).

M. le Maire répond également que la ville a déjà déposé 5 plaintes pour des personnes prises en flagrant délit. Il dit également qu'il faut surveiller car les dépôts entraînent les dépôts, à la fois des personnes qui vivent dans le quartier mais aussi de ceux qui le traversent simplement.

M. le Maire complète en disant qu'il y a également un vrai enjeu d'assainissement sur le quartier, car ils ont régulièrement des soucis liés à l'infiltration et de circulation des eaux. La communauté urbaine va revoir toutes les canalisations.

5. Interventions des participants sur des thématiques « autres »

Projet urbain

Q. Quand le projet va-t-il entrer en réalisation et pour combien de temps ?

→ CDC Habitat explique qu'il y aura une phase de relogement liée aux démolitions et aux réhabilitations lourdes. Elle sera très encadrée, et une étude du profil social et des souhaits des familles qui restent sur le quartier est prévue. C'est un travail assez long et un cabinet spécifique sera recruté à cet effet. En 2023, il est espéré que les relogements seront finalisés afin de pouvoir conduire les opérations de réhabilitations pour 2024-2025. Il reste des études à réaliser, sur les structures des bâtiments afin d'avoir un niveau de performances énergétiques suffisant. La résidentialisation de l'ensemble est prévue pour 2026. Il est à noter que les espaces publics auront fortement changé d'ici là.

→ La Ville précise que dans les semaines à venir, le city stade sera rénové. Les travaux devraient intervenir rapidement (NDLR : ils sont en cours). L'objectif est également de démarrer les travaux en 2023 pour le regroupement des écoles afin qu'il soit opérationnel en 2024. Ces opérations se font sur un temps long avec un impact fort sur la vie quotidienne des habitants, c'est le prix à payer pour solutionner des problématiques existantes et proposer un cadre de vie amélioré.

Les nuisibles

Q. Concernant les pigeons c'est une catastrophe !

→ CDC habitat soulève deux problèmes majeurs : les pigeons abîment les travaux qui sont faits, et sont présents parce qu'on les nourrit. Ce problème est régulièrement soulevé et se produit à cause des déchets et des habitants qui les nourrissent.

→ La Ville indique qu'elle a eu l'occasion d'interpeller deux locataires identifiés qui nourrissaient les pigeons. En effet, il n'y a pas d'autre solution qu'une prise de conscience par les personnes qui leur donnent à manger.

Sentiment d'insécurité

Q. J'habite à la tour et on tombe directement maintenant sur le parking avec les voitures qui circulent, ce qui est plutôt dangereux pour nous. De plus, au niveau des bus, surtout avec les travaux, certains bus (32-37) ne s'arrêtent pas toujours. J'en profite pour parler du sentiment

d'insécurité (vol, agression verbale, intrusions...) au collège Émile Zola. Il y a également un problème de nombre de surveillant, de remplacement des professeurs.

→ M. le Maire remercie de partager ces informations et prend note, et précise qu'ils vont renouer le dialogue avec la direction du collège.

Q. Une personne prend la parole pour indiquer qu'il y a également un problème de rats dans le quartier

→ M. le Maire indique qu'il y a une date de fixée pour une dératisation. Également, il met en garde sur le fait que certaines personnes donnent à manger régulièrement aux pigeons, et donc aux rats.

Des personnes indiquent que deux associations jettent ou jetaient (problème d'accès au local poubelle) des déchets alimentaires dans des endroits non appropriés.

5.3 - Annexe n°3 : Mesures de communication

Article dédiée au projet du Parc et à sa concertation – Vernolitein n°28



Parole d'élus

Pascal Collado, Maire,

« Après plus de deux ans passés à vos côtés dans la gestion du quotidien imposée par le contexte sanitaire, les projets de ce mandat, travaillés de concert par les élus et les services municipaux, commencent à émerger !

Conformément aux engagements pris devant vous, nous travaillons à faire de Vernouillet une Ville plus attractive et engagée pour les générations futures. Retrouvez dans ces pages la présentation des principaux projets qui vont rythmer la transformation de notre Ville dans les années à venir. »

RENOUVELLEMENT URBAIN

Un nouveau visage pour le Parc

L'ensemble du projet de rénovation urbaine du quartier du Parc a été dévoilé lors d'une

- réunion publique le 15 février. Ses principaux objectifs sont :
- > La réhabilitation et la résidentialisation de 100% des logements
 - > La création de nouvelles voies et de places de stationnement
 - > La création d'une centralité commerciale autour d'un nouveau Lidl
 - > La restructuration de l'offre de logements favorisant la mixité
 - > L'aménagement d'espaces de jeux et de détente
 - > Le déplacement et l'agrandissement du Centre social
 - > La rénovation et le regroupement de l'école primaire Annie-Fratellini sur le site de l'actuelle école élémentaire.

Des ateliers de présentation et de concertation sont organisés pour les riverains et toutes les personnes intéressées.

Retrouvez toute l'actualité du projet sur www.mairie-vernouillet.fr

La Grosse Pierre : des avancées pour un nouveau quartier

La rénovation de la zone d'activités de la Grosse Pierre, à l'arrêt depuis de nombreuses années en raison d'un nœud routier, est en cours. Les autres partenaires privés impliqués, nous aurons bientôt une vision claire du potentiel visuel de ce nouveau quartier.



Article dédiée au projet du Parc et à sa concertation – Vernolitein n°30

RETOUR EN IMAGES

ÇA S'EST PASSÉ À VERNOUILLET

Forum des associations

Merci à tous les bénévoles des 76 associations et aux nombreux Vernoliteins présents lors du Forum organisé le 3 septembre dernier. L'après-midi, Vernouillet a accueilli La Lucarne dans le Parc des Buissons pour un moment sportif et festif ! Une fois encore, le tissu associatif vernolitein a montré son dynamisme.



Une quarantaine de curieux a aussi découvert la plaine agricole de Vernouillet, ses bois et sa biodiversité à travers une balade patrimoniale autour des vergers de Marc Surgis. Une randonnée ciblée par une dégustation de produits locaux de notre maraîcher, guide de l'après-midi ! Une première édition réussie sous le soleil et dans la bonne humeur !

LE VERNOLITEIN - OCTOBRE 2022 - N°30

Un nouveau visage pour le Parc
Concernant près de 900 logements et plus d'1/4 de la population de la Ville, le projet de renouvellement urbain a été présenté et soumis à l'avis des habitants pendant 8 mois de concertation durant lesquels plus de 600 personnes se sont exprimées ! Les riverains ont assisté à une restitution de ces contributions en présence de Monsieur le Maire Pascal Collado, des représentants du bailleur CDC Habitat Social et de Madame Catherine Arenou, élue à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et conseillère départementale.



Ville De Vernouillet Yvelines
@Vernouillet78
#Vernouillet78

RETOUR EN IMAGES

Fête de la Science

De nombreux enfants ont participé à des ateliers des Savants Fous autour de la puissance de l'air avec la fabrication d'un mini "hélicoptère". Lors du second atelier, ils se sont mis dans la peau d'un géologue et ont découvert les pierres semi-précieuses, dans le cadre de la Fête de la Science.



Journées de la Petite Enfance

La Ville a consacré quatre journées à la sécurité de nos tout-petits : les parents ont pu s'informer sur les bons réflexes, les gestes de secours auprès de professionnels, participer à des ateliers de psychomotricité, rencontrer un éducateur canin, visiter la maison géante... pour lutter contre les risques d'accidents domestiques.

Sortie seniors au château de Chantilly

À l'invitation du CCAS, les seniors vernoliteins ont profité d'une journée au château de Chantilly dans l'Oise avec déjeuner au restaurant, visite guidée et promenade.

Inauguration du PIMMS

La Maison France Services a été inaugurée officiellement jeudi 6 octobre en présence de M. Winckler, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, de Mme Fabienne Dewez, conseillère départementale, de M. le Maire et des élus du Conseil municipal ainsi que de nombreux partenaires de la structure. Elle réunit au même endroit de nombreux services publics : Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Préfectures, Logement... et accueille les services de La Poste sur des horaires élargis.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville : www.mairie-vernouillet.fr



 **Ville De Vernouillet Yvelines**
फेब्रुअरी ३ · 🌐

REUNION PUBLIQUE : PROGRAMME DE RÉNOVATION DU PARC

Vous êtes conviés mardi 15 février à 19h30 au Centre social Les Résédas pour une réunion d'information sur le programme de rénovation du quartier du Parc.

Réaménagement urbain, centralité commerciale, résidentialisation, tous les aspects du projet seront présentés par la Ville et ses partenaires, la *Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise*, Yvelines, le Département et le bailleur CDC Habitat - Location

👉 La réunion sera retransmise sur la page facebook de votre Ville Vernouillet

Pass vaccinal et port du masque obligatoires.



 **Le Parc**
NOUVEAU VISAGE

RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME
DE RÉNOVATION URBAINE
15 FÉVRIER 2022-19H30
Centre Social Les Résédas

BIENVENUE À
VERNOUILLET

LA MAIRIE

AU QUOTIDIEN

LOISIRS ET
CULTURE

Portail
FAMILLE
Scolaire, cantine, loisirs

Espace
CITOYEN

Vernouillet

Tout naturellem

AGENDA

Sorry there were no events found.

🏠 BIENVENUE A VERNOUILLET > Toute l'actualité >
UN NOUVEAU VISAGE POUR LE PARC

MISE A JOUR le 14/10/2022 :

La Ville porte un projet ambitieux de rénovation globale du quartier du Parc.

► **LES GRANDS AXES DU PROJET**

Au terme du programme de rénovation, tout le visage du Parc sera transformé.

- Une réhabilitation de 100 % des logements
- Le réaménagement de la « pelouse du Parc »
- Une nouvelle organisation des espaces publics au bénéfice de tous
- Une centralité commerciale repensée en articulation avec le boulevard de l'Europe

Recherche

Carte de la ville

Annuaire des associations

Site de la Bibliothèque

BIENVENUE À
VERNOUILLET

LA MAIRIE

AU QUOTIDIEN

LOISIRS ET
CULTURE

Portail
FAMILLE
Scolaire, cantine, loisirs

Espace
CITOYEN

KIOSQUE

Le Vernolittain n°30
Octobre 2022
Lire la suite

TOUTES LES PUBLICATIONS >>>

NEWSLETTER

S'abonner

► **DÉSENCLAVER LE QUARTIER EN CRÉANT DE NOUVELLES RUES**

Exposition sur le projet de renouvellement urbain du Parc du 29 au 10 septembre en Mairie et du 12 au 24 septembre au Centre Social :
Exposition produite lors de la concertation autour du projet de renouvellement urbain !

Mardi 20 septembre :
Depuis plusieurs mois, nous sommes venus vous rencontrer pour vous présenter et vous consulter sur le programme de rénovation. Cette dernière réunion a été l'occasion de faire un retour sur les différents échanges.

Concernant près de 900 logements et plus d'1/4 de la population de la Ville, le projet a été présenté et soumis aux avis des habitants pendant 8 mois de concertation qui aura vu la participation de + de 600 personnes !

La restitution de ces contributions et des différents points d'attention a été faite devant plus de 50 personnes qui ont ensuite pu échanger avec Monsieur le Maire Pascal Collado, les représentants du bailleur principal du quartier CDC Habitat Social et Mme Catherine Arenou, élue à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Mardi 12 juillet :
Animée par l'agence Trait Clair, une présentation du projet de réaménagement urbain du Parc a été proposée sur les Terrasses d'été sous forme d'une exposition ludique et d'ateliers.

Mercredi 11 mai :
Atelier de concertation autour des commerces et de la centralité commerciale dans le cadre du renouvellement urbain du quartier du Parc.

Jeudi 31 mars :
Il a manquette du reniement de renouvellement urbain a été présentée à deux allures de l'École Annuaire.

ACCÈS DIRECT

- Rencontrer le maire
- Menus scolaires et multi-accueils
- Déchets
- Candidatures - emploi

BIENVENUE À
VERNOUILLET

LA MAIRIE

AU QUOTIDIEN

LOISIRS ET
CULTURE

Portail
FAMILLE
Scolaire, cantine, loisirs

Espace
CITOYEN

Annie Fratellini. Au programme, questions-réponses, manipulation de la maquette, jeu des 7 différences... mais aussi concertation : les enfants se sont prononcés sur les aménagements qui les concernent plus spécifiquement : espaces verts, aires de jeux...

Un temps d'échange, de découvertes, d'enthousiasme partagé avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le bailleur CDC Habitat, partenaires de ce projet, l'agence Traitclair, les élus et les enseignants.

Télécharger le jeu des 7 différences

Télécharger la 1ère lettre d'information

Télécharger la 2ème lettre d'information

15 février 2022 :
Retrouvez le programme de présentation de la rénovation urbaine du Parc du 15 février 2022 :

Télécharger le programme de présentation de la rénovation urbaine du Parc

5.5 - Annexe n°5 : Affiches de communication du projet et lettre d'information

Affiche sur la concertation – réunion publique du 15 février 2022

The poster features the 'Le Parc' logo at the top, which consists of a stylized graphic of people in various colors (blue, green, red, yellow) and the text 'Le Parc' in a bold blue font, with 'NOUVEAU VISAGE' in a smaller green font below it. The background is a photograph of a modern white building with large windows and a green lawn. Three inset photographs show different views: a tree in autumn, a group of people gathered outdoors, and a view of the building from a distance. The text on the poster is as follows:

RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME
DE RÉNOVATION URBAINE
15 FÉVRIER 2022-19H30
Centre Social Les Résédas

Entrée libre - Pass vaccinal et port du masque obligatoires

Logos at the bottom include: cdc habitat social, Seine-et-Marne, SEINE-ET-OISE DÉPARTEMENT, Yvelines Le Département, and Vernouillet Tout naturellement.



PORTE À PORTE & STANDS D'INFORMATION

ENTRÉE
LIBRE

ENTRE FÉVRIER ET SEPTEMBRE, LA VILLE DE VERNOUILLET, LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE GRAND PARIS SEINE ET OISE ET CDC HABITAT PARTENT À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU PARC ET D'AU-DELÀ !
LE BUT EST DE PRÉSENTER ET D'INFORMER SUR LE PROJET TOUT EN FAISANT PARTICIPER LES HABITANTS SUR LE FUTUR DU QUARTIER.



NOUS VIENDRONS À VOTRE RENCONTRE
LORS D'UN PORTE À PORTE DES LOGEMENTS DU QUARTIER
ENTRE LE LUNDI 11 AVRIL ET LE JEUDI 14 AVRIL 2022.

NOUS SERONS AUSSI PRÉSENT POUR
DES STANDS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION
POUR VOUS ÉCOUTER ET PRENDRE VOS CONTRIBUTIONS :

- LE MERCREDI 13 MARS ENTRE 16H ET 17H30
FACE À L'ÉCOLE ANNIE FRATELLINI
- LE JEUDI 14 AVRIL DE 10H À 12H30
AU MARCHÉ DE VERNOUILLET.

Vernouillet
Tout naturellement



cdc habitat
social



Lettre d'information sur le projet urbain du parc qui a été envoyée à tous les locataires – avril 2022



CONTEXTE

Une grande partie des résidences du Parc a été construite en 1956 par l'architecte Stoskopf. Actuellement, le quartier compte 880 logements. Près de 2500 personnes vivent ici, soit un quart de la population vernouillaise.

L'ensemble urbain bénéficie de nombreux atouts, par la présence de plusieurs équipements publics municipaux scolaires et sociaux et plusieurs espaces paysagers.

Le site présente une localisation privilégiée, à 10 minutes du centre-ville de Vernouillet et de Verneuil-sur-Seine, à 15 minutes de la Zone d'Activité de la Grosse-Pierre et à 10 minutes de la gare, future gare Éole du RER É qui permettra de rejoindre Paris en moins de 30 minutes.

Le quartier témoigne de plusieurs dysfonctionnements comme le vieillissement des logements, une perte de dynamisme du pôle commercial et des difficultés dans l'organisation de l'espace public. Ces problématiques sont pour partie à l'origine du projet de rénovation urbaine.

LES OBJECTIFS

L'ambition de ce projet est de révéler les atouts du Parc pour en faire un point central de la vie vernouillaise. Pour cela, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Réhabilitation, résidentialisation et construction de logements
- Amélioration du cadre de vie et du quotidien des familles
- Rénovation totale des espaces publics
- Développement d'une centralité commerciale autour d'un nouveau magasin Lidl
- Création de stationnement
- Désenclavement du quartier et une plus grande mixité de la population
- Développement des mobilités douces

Le projet est désormais prêt à être concerté avec les habitants, pour offrir un nouveau visage au quartier du Parc.

CHIFFRES-CLÉS

« Les habitants du Parc représentent 25 % de la population vernouillaise. L'aboutissement de ce projet de réhabilitation est un enjeu fort pour l'avenir de notre ville » Pascal Collado, Maire de Vernouillet

100%
DES HABITATIONS VONT ÊTRE RÉHABILITÉES pour consommer moins d'énergie (environ 32% en moins) ET RÉRESIDENTIALISÉES pour améliorer le cadre de vie

REGROUPEMENT DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE ANNE-FRATELLINI SUR UN MÊME SITE pour faciliter le quotidien des familles

200
NOUVEAUX LOGEMENTS pour privilégier la mixité

CRÉATION DE NOUVELLES ALLÉES ET PLACES DE PARKING pour ouvrir le Parc sur la ville et retrouver des îlots à échelle humaine



DÉPLACEMENT DU CENTRE SOCIAL pour créer un équipement ouvert à tous les habitants et plus visible

X2 DE LA SURFACE COMMERCIALE pour une meilleure offre commerciale au sein d'un îlot mixte (locaux commerciaux et logements)

AMÉNAGEMENT D'ESPACES DE JEUX ET DE DÉTENTE pour les enfants et tous les habitants du Parc

LE POINT SUR LE PROJET



- LÉGENDE**
- Remise en état du bâti et des logements
 - Projet des constructions neuves (logements)
 - Projet des constructions neuves (commerces et logements)
 - Équipements publics
 - Bâtiments voués à la démolition
 - Parking
 - Aires de jeux
 - Bâtiments prévus
 - Voies
 - Création de voies
 - Transformation de voies existantes
 - Création d'allées piétonnes
 - Résidentialisation (aménagement de l'encouragement des bâtiments)

CONCERTATION

La phase de concertation concernant ce programme de renouvellement urbain a été lancée le 15 février 2022 lors de la réunion publique. Elle se poursuit par différentes animations favorisant la collecte des attentes des habitants, commerçants, associations, écoles, relatives à l'aménagement du Parc.

Lors de ces différents temps d'échange, les acteurs du projet :

- vous informent sur les détails et délais des travaux à venir,
- répondent à vos questions,
- favorisent les moments d'échanges,
- recueillent l'ensemble de vos contributions.

- **RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT**
Le mardi 15 février
- **ATELIER MAQUËTE À L'ÉCOLE ANNE FRATELLINI**
Le jeudi 21 mars
- **PORTE À PORTE**
Du lundi 11 au jeudi 14 avril
- **RENCONTRES EN PIED D'IMMEUBLE**
Le mercredi 13 avril (face au Lidl), à partir de 17h
Le jeudi 14 avril (face à l'école), à partir de 17h
- **ATELIER COMMERCES**
Le mercredi 11 mai (centre social), à partir de 17h
- **ATELIER JEUNESSE**
Le mardi 17 mai (centre social), à partir de 17h
- **TERRASSES D'ÉTÉ**
Le mardi 12 juillet
- **RÉUNION DE RESTITUTION**
Le mardi 20 septembre, à partir de 17h

À VOS CÔTÉS

Les registres de concertation sont à votre disposition à la mairie et au centre social Les Résédas pour donner votre avis sur ce projet de rénovation urbaine. Le format numérique de ces registres est disponible sur mairie-vernouillet.fr et sur giseo.fr

Mairie de Vernouillet
9 Rue Paul Doumer
78540 Vernouillet
TEL : 01 39 71 56 00
Courriel : mairie@mairie-vernouillet.fr

Pour toute question concernant votre logement, vous pouvez vous rapprocher de votre Bureau d'accueil CDC Habitat.
74 allée des Résédas
78540 Vernouillet

Centre social Les Résédas
75 allée des Résédas
78540 Vernouillet